

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de fournitures de ménage et effets de valeurs.

James A. Donnelly, exécuter, vs Miss Fanny Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 56,183.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

A grand assortiment de meubles de ménage et effets, mobiliers, divers, etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest T. Fornace, avocat du plaignant. 12 oct—12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Deuxième District.

Agnes Schneider vs G. A. Schmidt Sr

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,936.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 10, dans l'Etat borné par le Passage de la Bourne, les rues Royale, Conti et St Louis, et par le No 10 dans le bureau de Edward G. Getchall, ancien notaire sur cette ville.

Lesdits lots mesurent conformément au plan annexé au présent décret, et sont situés au nord de la Bourne, la même dans le fond, trente deux pieds neuf pouces et deux dixièmes de pied de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Conti, trente deux pieds huit pouces et quatre dixièmes sur la ligne la séparant de lot No Deux dudit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest T. Fornace, avocat du plaignant. 15 oct—15 21 28—nov 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Sixième District.

Concane comme le No 7044, rue Magasins (anciennement rue Foucher).

Joseph Tanner vs Mme Anna M. Ellerman et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,543.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 7044 et 7045, dans l'Etat borné par les rues Foucher, Water, Chestnut et Walnut, saignées par les rues Carondelet et Bourne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par le No 7044, dans l'Etat borné par les rues Foucher, Water, Chestnut et Walnut, saignées par les rues Carondelet et Bourne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par le No 7045, dans l'Etat borné par les rues Foucher, Water, Chestnut et Walnut, saignées par les rues Carondelet et Bourne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest T. Fornace, avocat du plaignant. 15 oct—15 21 28—nov 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Deuxième District.

Mme Thomas Lund vs James M. Vance et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,543.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par le No 10, dans l'Etat borné par le Passage de la Bourne, les rues Royale, Conti et St Louis, et par le No 10 dans le bureau de Edward G. Getchall, ancien notaire sur cette ville.

Lesdits lots mesurent conformément au plan annexé au présent décret, et sont situés au nord de la Bourne, la même dans le fond, trente deux pieds neuf pouces et deux dixièmes de pied de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Conti, trente deux pieds huit pouces et quatre dixièmes sur la ligne la séparant de lot No Deux dudit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest T. Fornace, avocat du plaignant. 15 oct—15 21 28—nov 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Deuxième District.

Mme Thomas Lund vs James M. Vance et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,543.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par le No 10, dans l'Etat borné par le Passage de la Bourne, les rues Royale, Conti et St Louis, et par le No 10 dans le bureau de Edward G. Getchall, ancien notaire sur cette ville.

Lesdits lots mesurent conformément au plan annexé au présent décret, et sont situés au nord de la Bourne, la même dans le fond, trente deux pieds neuf pouces et deux dixièmes de pied de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Conti, trente deux pieds huit pouces et quatre dixièmes sur la ligne la séparant de lot No Deux dudit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest T. Fornace, avocat du plaignant. 15 oct—15 21 28—nov 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Deuxième District.

Mme Thomas Lund vs James M. Vance et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,543.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par le No 10, dans l'Etat borné par le Passage de la Bourne, les rues Royale, Conti et St Louis, et par le No 10 dans le bureau de Edward G. Getchall, ancien notaire sur cette ville.

Lesdits lots mesurent conformément au plan annexé au présent décret, et sont situés au nord de la Bourne, la même dans le fond, trente deux pieds neuf pouces et deux dixièmes de pied de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Conti, trente deux pieds huit pouces et quatre dixièmes sur la ligne la séparant de lot No Deux dudit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest T. Fornace, avocat du plaignant. 15 oct—15 21 28—nov 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Deuxième District.

Mme Thomas Lund vs James M. Vance et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,543.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par le No 10, dans l'Etat borné par le Passage de la Bourne, les rues Royale, Conti et St Louis, et par le No 10 dans le bureau de Edward G. Getchall, ancien notaire sur cette ville.

Lesdits lots mesurent conformément au plan annexé au présent décret, et sont situés au nord de la Bourne, la même dans le fond, trente deux pieds neuf pouces et deux dixièmes de pied de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Conti, trente deux pieds huit pouces et quatre dixièmes sur la ligne la séparant de lot No Deux dudit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest T. Fornace, avocat du plaignant. 15 oct—15 21 28—nov 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Deuxième District.

Mme Thomas Lund vs James M. Vance et als.

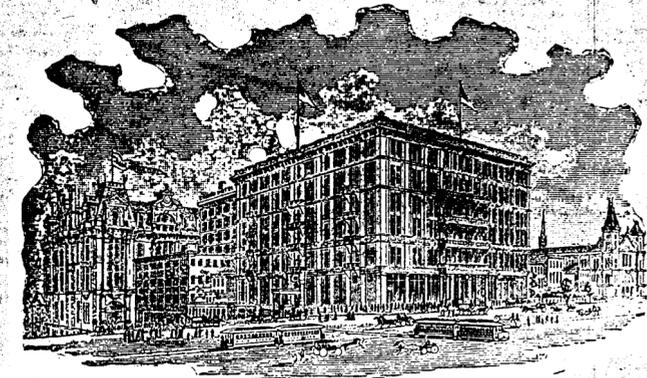
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,543.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par le No 10, dans l'Etat borné par le Passage de la Bourne, les rues Royale, Conti et St Louis, et par le No 10 dans le bureau de Edward G. Getchall, ancien notaire sur cette ville.

Lesdits lots mesurent conformément au plan annexé au présent décret, et sont situés au nord de la Bourne, la même dans le fond, trente deux pieds neuf pouces et deux dixièmes de pied de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Conti, trente deux pieds huit pouces et quatre dixièmes sur la ligne la séparant de lot No Deux dudit plan.

GRAND HOTEL, CINCINNATI, OHIO.



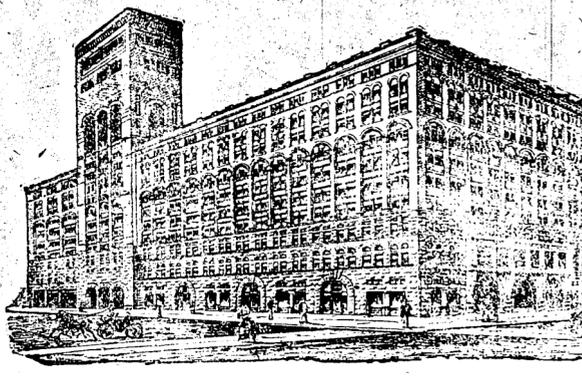
THE A. G. CORRE HOTEL CO., Propriétaires

Adresse pour les câblesgrammes: "CORRE", Cincinnati. TENU SUR LES PLANS AMERICAIN ET EUROPEEN.

A. G. CORRE, Président; D. C. SHEARES, Vice-Président et Gérant; C. H. HARVEY, Secrétaire et Trésorier.

AUDITORIUM HOTEL

Avenue Michigan et rue Congrès, CHICAGO. Cuisine supérieure -- Tous les agréments modernes, aménagement nouveau.



La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer: dix étages; devantures à l'Est, au Sud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues. Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, offrant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances. La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre. Dans tous ses départements, l'Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Washab, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michigan et à quatre ilets de la Poste et du centre de la ville, en fait assurément un hôtel hors de pair. L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditorium Hotel Company, BRESLIN ET SOUTHGATE.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Premier District.

Concane comme No 447 rue Bolivar, Entre les rues Gravier et Commune.

Louis Spiro vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,221.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par le No 447, dans l'Etat borné par les rues Bolivar, Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par le No 447, dans l'Etat borné par les rues Bolivar, Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest T. Fornace, avocat du plaignant. 15 oct—15 21 28—nov 4 11 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Concane comme No 518 rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau.

Lucie Gergelch vs (Miss) Kate Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,420.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par le No 518, dans l'Etat borné par les rues Mandeville, Victoire et Moreau, dans le Troisième District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par le No 518, dans l'Etat borné par les rues Mandeville, Victoire et Moreau, dans le Troisième District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest T. Fornace, avocat du plaignant. 15 oct—15 21 28—nov 4 11 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

E. A. Zetserin vs Pascal J. Farnandez.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 20,423.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Henneman, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par le No 20,423, dans l'Etat borné par les rues Mandeville, Victoire et Moreau, dans le Troisième District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par le No 20,423, dans l'Etat borné par les rues Mandeville, Victoire et Moreau, dans le Troisième District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Constable de la Première Cour de Cité 8 oct—8 13 15

Crescent Boarding Stable, A. E. Ravau, propriétaire, vs James Mandou Vance.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 31,665.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par le No 31,665, dans l'Etat borné par les rues Mandeville, Victoire et Moreau, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par le No 31,665, dans l'Etat borné par les rues Mandeville, Victoire et Moreau, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Constable, Deuxième Cour de Cité. 13 oct—13 20 22

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,420.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par le No 518, dans l'Etat borné par les rues Mandeville, Victoire et Moreau, dans le Troisième District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par le No 518, dans l'Etat borné par les rues Mandeville, Victoire et Moreau, dans le Troisième District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest T. Fornace, avocat du plaignant. 15 oct—15 21 28—nov 4 11 17

Succession de Veuve Alexandrine Lartigue Carpentier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 54,291.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, le mardi, le 22 octobre 1898, à 10 heures 00 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par le No 54,291, dans l'Etat borné par les rues Mandeville, Victoire et Moreau, dans le Troisième District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par le No 54,291, dans l'Etat borné par les rues Mandeville, Victoire et Moreau, dans le Troisième District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Constable, Deuxième Cour de Cité. 11 oct—11 15 20

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de \$70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago \$3,289,691

Pertes payées pour l'incendie de Boston \$1,427,390

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS: GUSTAF R. WESTFELD, L. C. FALLOU, LUCAS R. MOORE, O. M. BORIA.

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire. 12 nov—12

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé \$500,000 00

Actif, 1er Janvier 1898 1,097,300 00

Actif, 1er Janvier 1898 1,097,300 00